FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Une initiative de la Wallonie

Nom de l'organisation : Aywaille (Administration communale d'Aywaille et CPAS d'Aywaille)

Nom du coach : Stéphanie Deltenre

Date d'adoption : le 13 octobre 2022

Par : le Comité de pilotage ODD

Aywaille

1. CONTEXTE – Un cadre international décliné au niveau wallon

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté un programme mondial ambitieux qui vise à promouvoir un meilleur avenir pour tous, en ouvrant la voie à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les injustices et inégalités ainsi qu'à la protection de notre planète. Cet Agenda s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui définissent et traduisent les priorités pour assurer une transition juste vers un développement durable à l'horizon 2030.

Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel en vue d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable.

2. METHODE – Notre façon de procéder

Cinq demi-journées d'accompagnement avec un coach ont été mises à notre disposition afin de faire un état des lieux de nos impacts (diagnostic) et d'identifier, avec l'aide de nos parties prenantes, les actions les plus pertinentes à mener pour contribuer aux 17 ODD (plan d'action).

Explication de la méthodologie :

Les enjeux de développement durable prioritaires ont été identifiés lors des sessions d'évaluation par activités de la commune en alignement avec le Plan Stratégique Transversal (PST) de l'organisation. Pour chacun des enjeux pertinents, les initiatives et contributions à développer ont été identifiées puis consolidées, en lien avec le PST et ses indicateurs de suivi. Le plan d'action reprend les axes de développement consolidés, par activités de la commune et/ou CPAS. La présente feuille de route a été portée par le Collège communal pour validation le 13 octobre 2022.

- <u>Désignation d'une équipe de trois coordinateurs</u>
  Afin d'être réactif, de répartir la charge de travail, de cumuler les compétences et d'atteindre les objectifs de cet appel à projet, nous avons décidé de créer une équipe de trois coordinateurs ODD composée de la conseillère en environnement, du conseiller en mobilité et référent bien-être animal et du conseiller en énergie. Les coordinateurs se sont réunis au moins une demi-journée par semaine pour concrétiser cette feuille de route.

- <u>Désignation du comité de pilotage ODD</u>
  Cette méthodologie a été appuyée sur base d'une gouvernance dédiée au travers d'un comité de pilotage ODD composé des représentants des différents services de la commune et du CPAS et validé par le Collège communal le 10 mars 2022.
  Le Conseil communal en a pris connaissance le 7 novembre 2022.

Le comité a été structuré et organisé afin d'assurer la présentation des services et activités suivants :

- **Un membre du Collège communal**, présidente du CPAS et échevinat de l'aménagement du territoire – du bien-être animal – des cimetières – du Plan Habitat Permanent – du logement – de l'environnement
- **Un membre de la Direction,**
- **Une coordinatrice et représentante du Service environnement,**
- **Un coordinateur et représentant du Service énergie,**
- **Un coordinateur et représentant de la cellule mobilité et bien-être animal,**
- **Une représentante du Plan HP – PCS,**
- **Un représentant du Secrétariat 2 en charge de l'événementiel, de la culture, du commerce et du sport,**
- **Un représentant du Service travaux,**
- **Un représentant du Service urbanisme,**
- **Un représentant du CPAS.**

Ce comité s'est réuni 15 fois une demi-journée pour concrétiser la feuille de route et continuera de se réunir périodiquement, au minimum une fois par trimestre afin d'évaluer et faire évoluer notre feuille de route.

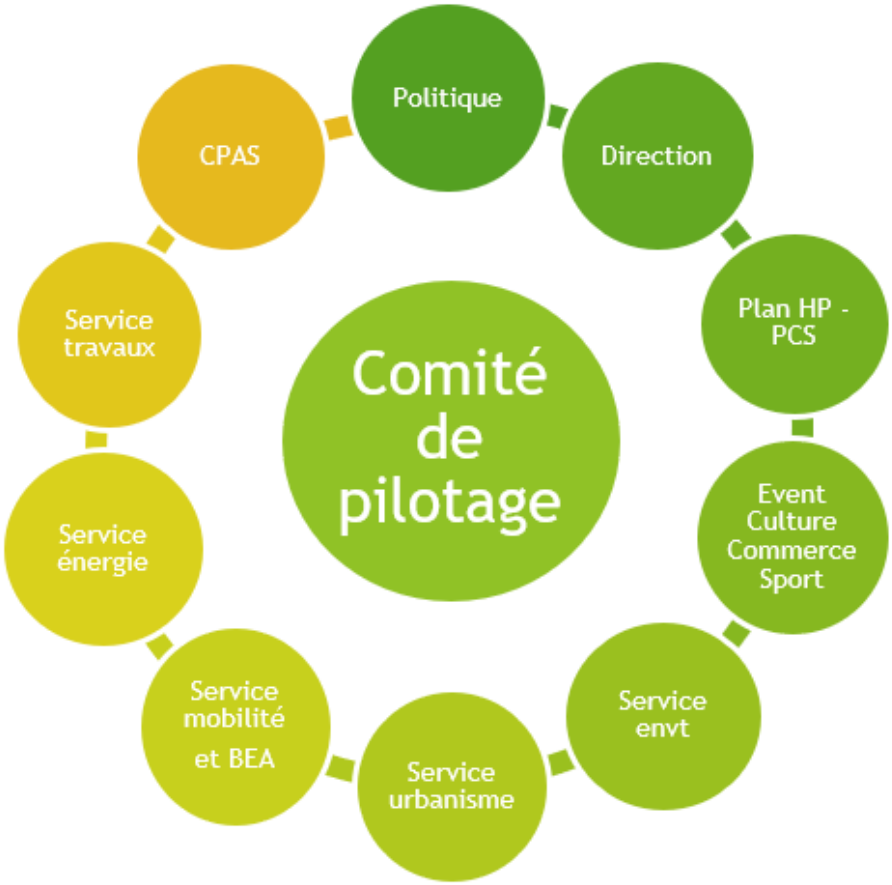

- <u>Cartographie des parties prenantes</u>
  Le comité de pilotage a décidé d'engager comme partie prenante les agents communaux (ouvriers communaux, employés communaux, direction des écoles communales, employés bibliothèques et employés CPAS) dans l'élaboration de la feuille de route. L'objectif était de récolter leurs avis et propositions en tant qu'acteurs internes de l'administration communale par leur métier et leur expérience diversifiée selon leurs tâches quotidiennes

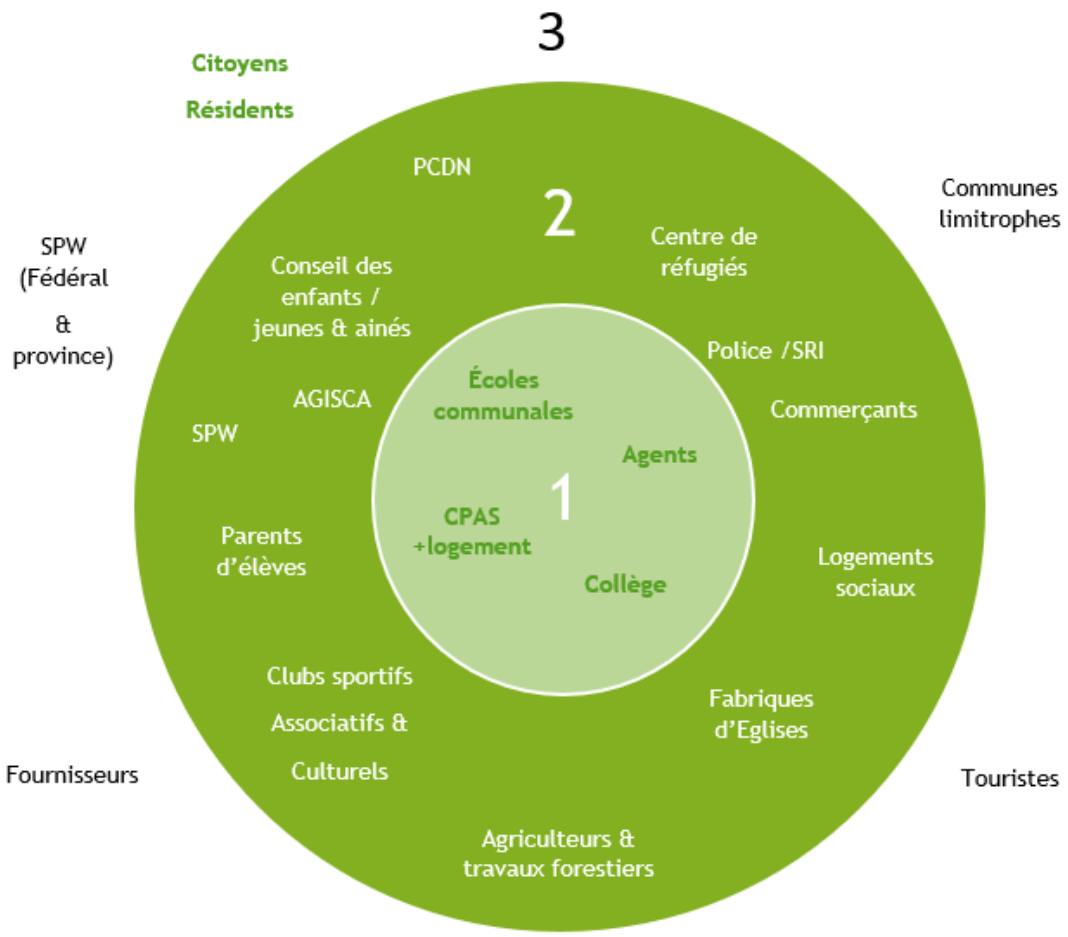

- <u>Plan d'engagement des parties prenantes</u>
  Un sondage en ligne a été réalisé auprès des agents communaux. L'enquête s'étalait du 18 juillet au 12 aout 2022. Par ce questionnaire, chaque agent a pu transmettre son avis sur les actions réfléchies par le comité de pilotage et ses idées d'actions propres sur les ODD prioritaires.

  Pour introduire ce questionnaire et informer les différents agents sur notre projet, une réunion de lancement a été effectuée le 18 juillet 2022.

40 questionnaires ont été remplis sur un total d'approximativement 200 agents communaux.

En fonction du nombre de votes plébiscitant chaque action, nous avons décidé de prioriser celles ayant recueilli le plus de votes et de supprimer celles ayant peu ou pas de votes. Cette méthodologie nous a permis de prendre en compte l'avis des parties prenantes.

Cette priorisation est matérialisée dans les différents tableaux des ODDs ci-dessous de façon décroissante.

De plus, nous avons décidé d'adapter nos échéances de réalisation des différentes actions, dans la mesure du possible, selon l'avis des parties prenantes.

Cette méthodologie continuera d'évoluer en fonction de nos futurs plans d'action et analyses de pertinence.

3. DIAGNOSTIC – Notre impact sur les 17 Objectifs de développement durable

Le diagnostic de la contribution aux 17 objectifs de développement durable a été réalisé sur base des activités prioritaires de l'Administration communale d'Aywaille et du CPAS.

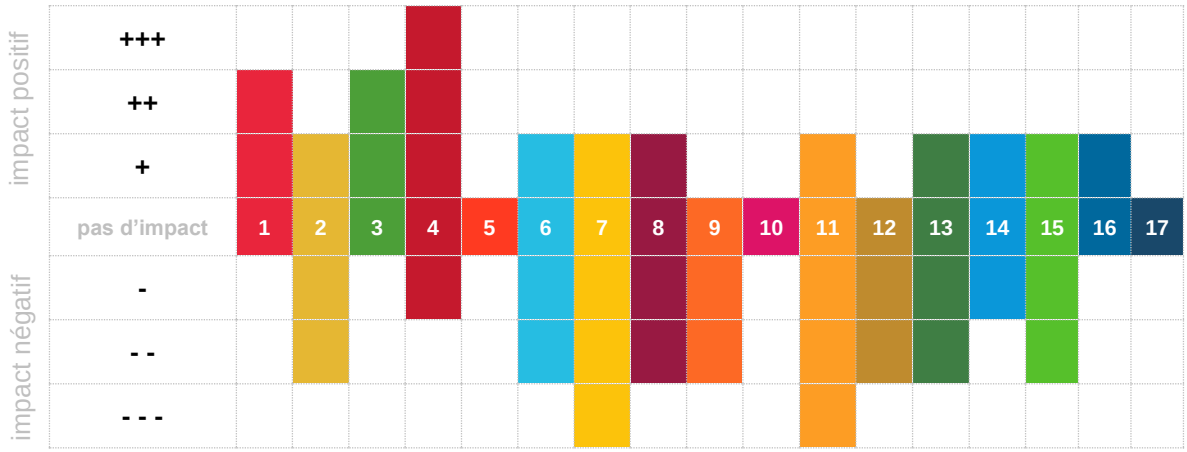

Les objectifs de développement durable prioritaires consolidés pour la commune d'Aywaille sont :

- ODD 2 : Faim « zéro »,
- ODD 4 : Education de qualité,
- ODD 6 : Eau propre et assainissement,
- ODD 7 : Energie propre et d'un coût abordable,
- ODD 8 : Travail décent et croissance économique,
- ODD 11 : Villes et communautés durables,
- ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques,
- ODD 15 : Vie terrestre,
- ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces.

Le seuil de pertinence a été fixé par le comité de pilotage ODD à partir de 4 cases, que l'impact soit positif ou négatif. A l'exception de l'ODD 16, imposé par la Région wallonne.

CONCLUSION DE L'ANALYSE :

1. Impact actuel au regard des 17 Objectifs de Développement durable (2021)

ODD 1 : Offres d'activités culturelles et sportives + subsides fédéraux ; subsides dans le cadre de frais médicaux et paramédicaux liés aux enfants ; aide sociale via le Plan de Cohésion Social (atelier meuble, donation de jouets et de matériel de puériculture, ...).
ODD 2 : Promotion du circuit court ; distribution de colis alimentaire (CPAS), 19.000 repas distribués par an aux personnes âgées (plus 60 ans) ; bons alimentaires ; gestion des terrains vendus ; potager dans une école communale.
ODD 3 : Plateforme santé avec la maison médicale (CSA) ; permanence psycho-sociale (AIGS) ; action "je cours pour ma forme" et action « pro-vélo » ; distribution de kits hygiène (via subside) ; programme anti-tabac ; maison de garde médicale.
ODD 4 : EPN ; formations organisées par le CPAS et d'autres partenaires ; centre de formations Marcellin Lagarde (commune en partenariat avec la province) ; cours d'alphabétisation à la bibliothèque et soutien scolaire dans les écoles communales ; extension d'une école sur fonds propres ; cours d'informatique ; SPOT pour le permis de conduire ; cours de remédiation ; écoles qualifiantes, primaires et secondaires ; café entreprise ; rédaction des CV et soutien à l'aide à l'emploi.
ODD 5 : /
ODD 6 : Equipements de sanitaires intelligents ; Engagement avec le Contrat de Rivière Amblève/Rour-suivi des plans d'action ; amélioration au réseau d'égouttage (sous intercommunale).
ODD 7 : Lutte contre la précarité énergétique (PAPE) ; organisation des permanences énergétiques ; verdissement de la flotte (camionnettes et vélos) ; formation à l'éco-conduite (pour ceux qui utilisent les véhicules de la commune) ; sensibilisation mensuelle sur l'énergie sur le site de la commune ; encouragement de la comptabilité énergétique chez les habitants (analyse, relevé, comparaison, ...); accompagnement des logements sociaux privés pour la rénovation énergétique ; rénovation énergétique du logement public de Kin ; information à la population sur les aides énergétiques.
ODD 8 : Action créashop (aide matérielle) ; loyer progressif dans les bâtiments communaux pour les commerces ; consultation prioritaire des commerçants locaux (fournisseurs) dans les marchés publics ; mise en valeur des commerçants locaux par une liste accessible sur le site internet de la commune ; engagement d'un conseiller en prévention ; amélioration du cadre de vie et des conditions de travail de notre personnel ; Plan de Gestion Bois : régénération automatique et plantation.
ODD 9 : Prioriser l'utilisation des fournitures innovantes et respectueuses de l'environnement ; installation de bornes de rechargement de voitures électriques.
ODD 10 : Emploi via le CPAS (article 60 et 61).
ODD 11 : Réalisation d'un Schéma de Développement Communal (SDC) ; intégration des citoyens dans la réflexion sur les aménagements liés à la mobilité douce, les espaces verts et la biodiversité (PCDMD, PCDR, PCDN) ; travaux subsidiés améliorant le réseau des infrastructures (PIC) ; accompagnement des locataires en cas de problèmes de salubrité dans leurs logements (service logement) → cellule logement sécurité et salubrité ; projets et actions dans le cadre du PCDN (amélioration de la biodiversité dans les espaces publics) et autres projets environnementaux qui améliorent les espaces verts.
ODD 12 : Valorisation des déchets verts ou autres de la commune ; tri sélectif des déchets dans les bureaux de la commune ; sensibilisation sur les déchets ; contribution au grand nettoyage avec collations offertes aux écoles participantes ; donation de jouets et atelier meuble ; récolte et réparation de jouets par le CPAS.
ODD 13 : Imposition de plantations de haies indigènes dans le cadre des permis d'urbanisme ; projets environnementaux divers subsidiés ; élaboration du plan climat ; engagement auprès du CRA et PCDN ; favoriser les revêtements drainants ; végétalisation des toitures plates ; plan de gestion durable élaboré par le DNF pour les forêts communales ; sensibilisation des habitants via les canaux de communications de la commune ; sensibilisation dans les écoles sur le vélo, la marche, le changement climatique, la disparition des abeilles ; placement d'un box vélo sécurisé pour le personnel.
ODD 14 : Engagement avec le CRA (plusieurs actions menées) et actions/ projets PCDN en lien avec les zones humides : action « ici commence la mer », action « rivières propres », entretien des ruisseaux et des berges, gestion des espèces invasives.
ODD 15 : Projets et actions PCDN, participation à la semaine de l'arbre (distribution d'arbres), sensibilisation du public par le service environnement, engagement au plan maya, favoriser les essences indigènes et les plantations mixtes, restauration des sites naturelles existants, végétalisation des cimetières.
ODD 16 : Permanences juridiques ; conseil des enfants, des jeunes et des ainés ; journée « place aux enfants ».
ODD 17 : /

2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement

ODD 1 : Non prioritaire
ODD 2 : **Mettre en place les solutions d'une alimentation durable et abordable**
ODD 3 : Non prioritaire
ODD 4 : **Favoriser l'emploi, l'éducation et la formation au sein de la commune**
ODD 5 : Non prioritaire
ODD 6 : **Améliorer la gestion, la qualité et la consommation des eaux**
ODD 7 : **Mettre au premier plan les énergies durables**
ODD 8 : **Être une commune au développement économique et touristique prospère**
ODD 9 : Non prioritaire
ODD 10 : Non prioritaire
ODD 11 : **Améliorer le cadre de vie**
ODD 12 : Non prioritaire
ODD 13 : Encourager la résilience territoriale
ODD 14 : Non prioritaire
ODD 15 : **Améliorer la biodiversité sur le territoire de la commune d'Aywaille ; Maintenir et améliorer la propreté et la salubrité de l'ensemble du territoire communal ; Rendre la forêt plus durable et plus diversifiée**
ODD 16 : **Renforcer le pilotage et la transparence de nos contributions aux objectifs de développement durable ; Renforcer le dialogue avec nos parties prenantes**
ODD 17 : Non prioritaire

4. PLAN D'ACTION - Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de Développement durable

objectif opérationnel

METTRE EN PLACE LES SOLUTIONS D'UNE ALIMENTATION DURABLE ET ABORDABLE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
A. Inventaire et promotion des procédures des invendus alimentaires des commerçants de la commune d'Aywaille et sensibilisation sur ceux-ci auprès du grand public	Cellule Commerce PCS & CPAS	2.1 **Faim** : Accès à tous à une alimentation saine et suffisante 2.2 **Malnutrition** : mettre fin à toute forme de malnutritions	1.3.1.O.O : Favoriser et soutenir le commerce aqualien et le monde de l'entreprise	Nombre d'actions organisées	MT
B. Planter des arbres fruitiers	Service environnement Service travaux	2.1 **Faim** : Accès à tous à une alimentation saine et suffisante 2.2 **Malnutrition** : mettre fin à toute forme de malnutrition	1.2.2.O.O : Préserver la biodiversité sur le territoire	Nombre d'arbres plantés (1.201 arbres distribués en 2021 lors de la Semaine de l'arbre)	CT
C. Favoriser le maraichage par la mise à disposition d'un terrain communal (location/franc symbolique)	Service patrimoine Secrétariat 2 Service environnement	2.3 **Productivité et petits exploitants** : Doubler la productivité et les revenus des petits producteurs alimentaires	1.2.3.O.O : Développer et soutenir la distribution de la production des agriculteurs de la Commune via les circuits courts	Nombre de maraichers qui utilisent le terrain	MT
D. Etudier l'opportunité de l'ouverture d'une épicerie sociale	Service PCS & CPAS Partenaires locaux	2.1 **Faim** : Accès à tous à une alimentation saine et suffisante 2.2 **Malnutrition** : mettre fin à toute forme de malnutrition	/	Nombre potentiel de bénéficiaires Pourcentage de dons estimé Pourcentage d'achats	LT
E. Implémenter un abattoir de proximité (étude d'opportunité réalisée en 2022)	Service urbanisme Service environnement	2.4 Assurer la **viabilité des systèmes** de production alimentaire	1.2.3.O.O : Développer et soutenir la distribution de la production des agriculteurs de la Commune via les circuits courts	Réalisé / non réalisé	LT

Court Terme (CT) : 2024 / Moyen terme (MT) : 2026 / Long terme (LT) : 2028

objectif opérationnel

FAVORISER L'EMPLOI, L'ÉDUCATION ET LA FORMATION AU SEIN DE LA COMMUNE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
A. Favoriser les projets sur le thème de l'énergie dans les écoles	Service énergie Service urbanisme	**4.7 Faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable**, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable	1.2.4.O.O: Eduquer les enfants des écoles communales et leurs familles au développement durable	Nombre de projets réalisés Nombre de participants	MT
B. Donner accès à tous les écoliers aux infrastructures sportives	Secrétariats 2 Service travaux	**4.a Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées** et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace	1.5.1.O.O : Former, informer et aider les enfants des écoles communales et leurs familles 1.5.4.O.O : Développer et soutenir les activités sportives au sein de la Commune 1.5.5.O.O : Soutenir la gestion des infrastructures sportives et créer de nouvelles infrastructures	m² d'infrastructures par écolier	MT

objectif opérationnel

FAVORISER L'EMPLOI, L'ÉDUCATION ET LA FORMATION AU SEIN DE LA COMMUNE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
C. Sensibiliser les écoles de tous réseaux confondus à rendre leurs infrastructures accessibles aux personnes vulnérables et mettre en place / adapter les infrastructures communales	Service travaux Conseiller en prévention	**4.5 Égalité des chances** : Eliminer les inégalités entre les sexes dans l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	1.5.3.O.O : Rendre les bâtiments publics plus accessibles aux personnes à besoins spécifiques	Nombre d'écoles sensibilisées	MT
D. Densifier l'offre de formation au besoin d'emplois du territoire communal	Service emploi	**4.4 Compétences et accès à l'emploi :** Augmenter le nombre de jeunes et d'adultes formés à l'emploi à obtenir un travail décent et à l'entreprenariat **4.3 Formation professionnelle et enseignement supérieur :** Accès à tous à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire de qualité et d'un coût abordable	1.3.3.O.O : Favoriser l'emploi et la formation des acteurs économiques au sein de la commune	Nombre de bénéficiaires aux formations de promotion sociale organisées sur le territoire communal	MT
E. Mettre en place un système de communication communal concernant l'éducation, l'emploi et les formations vers le public	Service emploi Secrétariat 2	**4.3 Formation professionnelle et enseignement supérieur :** Accès à tous à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire de qualité et d'un coût abordable	1.3.3.O.O : Favoriser l'emploi et la formation des acteurs économiques au sein de la commune	Mise en place du système Nombre de personnes touchées par l'information	CT
F. Renforcer le lien, la prévention et la sensibilisation de manière continue avec les jeunes de la commune	PCS	4.4 augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant de compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entreprenariat	1.4.1.O.O : Mettre en œuvre le Plan de Cohésion sociale 1.3.3.O.O : Favoriser l'emploi et la formation des acteurs économiques au sein de la commune	Nombre d'heure/semaine dédiée à cet objectif	CT
G. Sensibiliser et appuyer les écoles tous réseaux confondus sur le concept d'école du dehors	Service environnement	**4.7 Faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable**	1.2.4.O.O : Eduquer les enfants des écoles communales et leurs familles au développement durable	Nombres d'écoles qui désirent participer à un projet d'école du dehors Nombre d'heures passées dehors	CT

objectif opérationnel

AMÉLIORER LA GESTION, LA QUALITÉ ET LA CONSOMMATION DES EAUX

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
A. Inciter la pose de citernes à eau de pluie	Service travaux Service urbanisme	**6.4 faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement** dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau	1.1.3.O.O : Accueillir uniquement des projets urbanistiques de qualité	Pourcentage de ménage équipé de citernes par an	CT
B. Sensibiliser sur l'utilisation et la préservation de l'eau dans les écoles (enfants et enseignants)	Service travaux Eco – team PCS (Conseil des enfants, Conseil des jeunes)	**6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale** à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement	1.2.4.1 : Mener des actions dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes au comportement éco-responsable	Nombre d'actions Nombre de participants	CT
C. Installer des dispositifs pour diminuer la consommation de l'eau dans les bâtiments communaux (rénovations et nouvelles constructions) : sanitaires, citernes, …	Service travaux	**6.5 assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux**, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient	1.1.3.O.O : Accueillir uniquement des projets urbanistiques de qualité	Volume d'eau consommé par les infrastructures communales	CT

objectif opérationnel

AMÉLIORER LA GESTION, LA QUALITÉ ET LA CONSOMMATION DES EAUX

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
D. Imposer et sensibiliser sur les volumes tampons (pour réduire les risques d'inondations)	Service travaux Service urbanisme	**6.4 faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement** dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau **6.b.1** Proportion d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles encourageant la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement	1.1.3.O.O : Accueillir uniquement des projets urbanistiques de qualité	Pourcentage de ménage équipé de volume tampon par an Nombre d'actions de sensibilisation	CT
E. Installer des détecteurs de fuite	Service travaux	**6.5 assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux**, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient	/	Nombre de détecteurs par fuites	MT
F. Sensibiliser le personnel communal à l'utilisation rationnelle de l'eau dans les bâtiments communaux	Service travaux Eco - Team	**6.5 assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux**, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient	/	Volume d'eau consommé par les infrastructures communales	CT

objectif opérationnel

AMÉLIORER LA GESTION, LA QUALITÉ ET LA CONSOMMATION DES EAUX

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
G. Développer le réseau d'égouttage	Service travaux Partenaires (SPGE -AIDE)	**6.3 Qualité de l'eau :** D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.	/	Nombre d'équivalent habitant (EH) desservi	MT
H. Sensibiliser les citoyens à la prévention de la gestion de l'eau sur les différents canaux d'informations	Secrétariat 2	**6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale** à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement	/	Nombre de campagnes Nombre de personnes sensibilisées	CT

objectif opérationnel

METTRE AU PREMIER PLAN LES ÉNERGIES DURABLES

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
A. Valoriser les déchets forestiers (fabrication des plaquettes de chauffage, …)	Service énergie Service urbanisme	**7.2 Efficacité énergétique :** D'ici à 2030, accroître la part de l'énergie renouvelable	1.2.1.O.O : Entreprendre des actions nécessaires à l'économie d'énergie 1.2.1.7 : Réaliser une étude de faisabilité de valorisation des déchets verts	Volume de déchets valorisés	MT
B. Favoriser et soutenir les projets adéquats (centrales hydrauliques, moulin à eau, etc…)	Service énergie	**7.2 Efficacité énergétique :** D'ici à 2030, accroître la part de l'énergie renouvelable	1.2.1.O.O : Entreprendre des actions nécessaires à l'économie d'énergie	Nombre de projets	MT
C. Soutenir la mise en œuvre des projets éoliens adéquats (communaux et citoyens)	Service énergie Service urbanisme Service environnement	**7.2 Efficacité énergétique :** D'ici à 2030, accroître la part de l'énergie renouvelable	1.2.1.O.O : Entreprendre des actions nécessaires à l'économie d'énergie	Nombre de projets	LT
D. Mettre en œuvre un réseau de chaleur (piscine, Hall sportif, tennis, CPAS, Hôtel de ville, police, etc.)	Service énergie Service urbanisme	**7.2 Efficacité énergétique :** D'ici à 2030, accroître la part de l'énergie renouvelable	1.2.1.7 : réaliser une étude de faisabilité de valorisation des déchets verts	Réalisé / non réalisé	LT
E. Installer des vélos dynamos pour recharger son smartphone et petits appareils électroniques (gare, maison du cyclisme, etc…)	Secrétariat 2 Service énergie Service mobilité	**7.1 Énergies renouvelables :** D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable **7.2 Efficacité énergétique :** D'ici à 2030, accroître la part de l'énergie renouvelable	1.2.1.O.O : Entreprendre des actions nécessaires à l'économie d'énergie	Nombre de KwH produits	CT

objectif opérationnel

METTRE AU PREMIER PLAN LES ÉNERGIES DURABLES

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
F. Organiser des événements de sensibilisation et d'information sur la réduction des consommations de l'énergie des citoyens	Service énergie	**7.1 Énergies renouvelables :** D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	1.2.1.O.O : Entreprendre des actions nécessaires à l'économie d'énergie	Nombre d'évènements organisés Consommation du nombre moyen de KwH par habitant	MT
G. Etendre les mesures des lotissements concernant les énergies propres à tous les permis (maisons)	Service énergie Service urbanisme	**7.2 Efficacité énergétique :** D'ici à 2030, accroître la part de l'énergie renouvelable	1.2.1.O.O : Entreprendre des actions nécessaires à l'économie d'énergie	Pourcentage des permis octroyés intégrant l'énergie propre (pour les nouvelles constructions)	MT

objectif opérationnel

ETRE UNE COMMUNE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE PROSPÈRE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
A. Soutenir le développement du tourisme durable au travers de solutions de mobilité et promouvoir l'intégration du circuit court en proposant des packages touristiques durables	Cellule commerce/tourisme Service mobilité	**8.9 élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable** qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	1.3.2.O.O: Mettre en valeur l'attractivité touristique de la commune	Quantité de matériel de promotion diffusé	LT
B. Développer une charte de développement durable pour les évènements sur le territoire communal	Secrétariat 2 Service travaux Service gestion des déchets Service environnement Service énergie	**8.9 élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable** qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	1.1.6.O.O : Maintenir et améliorer la propreté et la salubrité de l'ensemble du territoire communal	Existence de la charte Nombre de chartes signées	MT
C. Soutenir le développement et le renforcement du parc d'activités économiques de la commune et créer ainsi le 1er parc autonome en matière énergétique	Cellule commerce Service urbanisme Service énergie	**8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement** qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers	1.3.1.O.O : Favoriser et soutenir le commerce aqualien et le monde de l'entreprise	La surface supplémentaire pour laquelle un permis d'urbanisme a été octroyé Nombre d'emplois créés	LT

objectif opérationnel

ETRE UNE COMMUNE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE PROSPÈRE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
D. Définir un plan d'action de soutien et de relance du commerce aqualien	Cellule commerce	**8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement** qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers	1.3.1.O.O : Favoriser et soutenir le commerce aqualien et le monde de l'entreprise	Nombre de commerces maintenus	MT
E. Organiser un cycle de conférences sur le sujet de l'entreprenariat durable à Aywaille en collaboration/accord avec la chambre du commerce	Cellule commerce	8.3 **Promouvoir des politiques axées sur le développement** qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers	1.3.1.O.O : Favoriser et soutenir le commerce aqualien et le monde de l'entreprise	Nombres de conférences Nombre de participants	MT

objectif opérationnel

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
A. Créer un réseau cyclable	Service mobilité	**11.2 Transports sûrs, accessibles et viables :** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.	1.1.1.0.0 : Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité	Km créés	LT
B. Renforcer la végétation dans la ville dans une optique de canopée urbaine (réduire la température en période de canicule, augmenter la qualité de l'air, augmenter le bien-être, …)	Service environnement Service urbanisme Service travaux	**11.6 Impact environnemental** : D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.	/	Nombre d'arbres plantés	LT

objectif opérationnel

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
C. Créer des liaisons piétonnes sécurisées et accessibles aux PMR	Service mobilité	**11.2 Transports sûrs, accessibles et viables :** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.	1.1.1.O.O : Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité	Nombre de km créés	LT
E. Développer l'intermodalité (parking et covoiturage, mobipôle, etc.)	Service mobilité	**11.2 Transports sûrs, accessibles et viables :** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.	1.1.1.O.O : Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité	Nombre de sites aménagés	MT

objectif opérationnel

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
F. Améliorer l'accès aux transports en commun	Service mobilité	**11.2 Transports sûrs, accessibles et viables :** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.	1.1.1.O.O : Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité	Nombre d'arrêts ou abords d'arrêts de bus aménagés	MT
G. Récolter et reconditionner des vélos (pour équiper les enfants des milieux défavorisés, etc…)	Service mobilité PCS	**11.2 Transports sûrs, accessibles et viables :** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.	1.1.1.O.O Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité	Nombre de vélos reconditionnés	CT

objectif opérationnel

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
H. Organiser une fête du vélo dans les écoles (initiation à la réparation et l'entretien, comportement sécurisant sur la route, etc…)	Service mobilité	**11.2 Transports sûrs, accessibles et viables :** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.	1.1.1.O.O Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité	Mise en place du projet	MT
I. Développer les logements publics (sociaux, urgence, transit et insertion)	Service logement	**11.1 Accès au logement décent :** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.	1.1.4.O.O : Développer l'offre de logement publics présents sur le territoire	Nombre de logements	LT
J. Promouvoir et sensibiliser à l'éco-construction	Service urbanisme	**11.3 Urbanisation durable :** D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains.	1.1.3 O.O.: Accueillir uniquement des projets urbanistiques de qualité	Nombre d'actions Nombre de personnes sensibilisées	MT

objectif opérationnel

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
K. Développer le pedibus et le vélo-bus dans les écoles	Service mobilité	**11.2 Transports sûrs, accessibles et viables :** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.	1.1.1.O.O : Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité	Nombre d'écoles participantes	MT
L. Accentuer les partenariats public/privé pour favoriser la création de logements publics (10% de logements construits réservés à un usage public)	Service urbanisme	**11.1 Accès au logement décent :** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.	1.1.4.1 : Adopter une charte de la mixité sociale pour inciter les investisseurs immobiliers à prendre part au développement de l'offre publics	Nombre de logements	LT

objectif opérationnel

ENCOURAGER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
A. Mettre en place des citernes à eaux de pluie sur les bâtiments publics en adéquation avec l'utilisation du bâtiment pour anticiper les périodes de sécheresse	Service travaux	**13.1 Résilience et adaptation :** Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles	/	Nombre de m^3 disponibles	MT
B. Prévoir des zones au service de la prévention contre les inondations (retenues, plaines inondables, bassins, …)	Service travaux Service urbanisme	**13.1 Résilience et adaptation :** Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles	/	Nombre de m^3 par bassin versant	MT
C. Encourager/sensibiliser à la rénovation durable des bâtiments et infrastructures existants (audits, isolation,…)	Service énergie	**13.1 Résilience et adaptation :** Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles	1.2.1.O.O : Entreprendre des actions nécessaires à l'économie d'énergie	Nombre d'initiatives Nombre de m^2	MT
D. Encourager les habitants à s'inscrire sur l'application « Be Alert »	Secrétariat 2	**13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques**, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide	1.1.7.O.O : Maintenir et renforcer la sécurité	Nombres de personnes inscrites	CT
E. Remplacer les véhicules en fin de parcours ou compléter la flotte par des véhicules plus propres	Service énergie Service travaux	**13.2 Politiques climatiques :** Renforcer les mesures relatives aux changements climatiques	1.2.1.O.O : Entreprendre des actions nécessaires à l'économie d'énergie	Nombres de véhicules répartis par équivalant tonnes CO_2	LT

objectif opérationnel

AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'AYWAILLE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
A. Sensibiliser la Région wallonne à la problématique des mammifères invasifs et à la mise en place de plans de stérilisation	Service environnement Service bien-être animal	**15.8 Espèces envahissantes :** Prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires	1.2.2.O.O : Préserver la biodiversité sur le territoire	Réunion d'échange avec la RW	MT
B. Informer le citoyen sur la règlementation sur les NAC, informer sur les conditions de détention des animaux exotiques et le bien-être animal ainsi que sur les risques pour la faune et la flore s'ils sont relâchés dans la nature	Service environnement Service bien-être animal	**15.8 Espèces envahissantes :** Prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires	1.2.2.O.O : Préserver la biodiversité sur le territoire	Nombre d'initiatives de sensibilisation	CT
C. Informer sur l'interdiction de capturer et détenir des oiseaux indigènes sauvages et sur les conditions de détentions des oiseaux indigènes nés en captivité et bagués	Service bien-être animal	**15.5 Biodiversité et espèces menacées :** Prendre d'urgence des mesures pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées	1.2.2.O.O : Préserver la biodiversité sur le territoire	Nombre d'initiatives, d'informations et de sensibilisations	MT
D. Soutenir les campagnes de monitoring biodiversité effectuées par des associations externes	Service environnement	**15.5 Biodiversité et espèces menacées :** Prendre d'urgence des mesures pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées	1.2.2.O.O : Préserver la biodiversité sur le territoire	Nombre de campagnes suivies	LT

Court Terme (CT) : 2024 / Moyen terme (MT) : 2026 / Long terme (LT) : 2028

objectif opérationnel

MAINTENIR ET AMÉLIORER LA PROPRETÉ ET LA SALUBRITÉ DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
A. Augmenter la qualité et la quantité des caméras de surveillance pour lutter contre les dépôts clandestins	Service travaux	**15.1 Préservation des écosystèmes terrestres :** Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides	1.1.6.O.O Maintenir et améliorer la propreté et la salubrité de l'ensemble du territoire communal	Nombre de nouvelles caméras	CT
B. Instaurer le tri des déchets sélectifs dans la commune et les renforcer aux zones touristiques	Service travaux	**15.1 Préservation des écosystèmes terrestres :** Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides	1.1.6.O.O Maintenir et améliorer la propreté et la salubrité de l'ensemble du territoire communal	Pourcentage de zones touristiques et commerciales équipées	CT
C. Sensibiliser et améliorer le tri des déchets aux abords des écoles	Service travaux	**15.1 Préservation des écosystèmes terrestres :** Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides	1.1.6.O.O Maintenir et améliorer la propreté et la salubrité de l'ensemble du territoire communal	Mise en place d'un plan Nombre d'élèves sensibilisés	MT
D. Mettre en place des poubelles à puces ou intensifier la fréquence de passage pour vider les poubelles au lieux touristiques ou isolés	Service travaux	**15.1 Préservation des écosystèmes terrestres :** Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides	1.1.6.O.O Maintenir et améliorer la propreté et la salubrité de l'ensemble du territoire communal	Fréquence Amélioration visuelle	LT

objectif opérationnel

MAINTENIR ET AMÉLIORER LA PROPRETÉ ET LA SALUBRITÉ DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
E. Sensibiliser la population et le public scolaire sur le tri sélectif des déchets dont les déchets toxiques (cartouches d'imprimantes – piles, …)	Service travaux	**15.1 Préservation des écosystèmes terrestres :** Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides	1.1.6.O.O Maintenir et améliorer la propreté et la salubrité de l'ensemble du territoire communal	Nombre de campagnes Nombre de participants	MT
F. Créer une « Eco-team » pour sensibiliser entre autres sur le tri des déchets en interne	Service environnement Service énergie Service mobilité	**15.1 Préservation des écosystèmes terrestres :** Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides	1.1.6.O.O Maintenir et améliorer la propreté et la salubrité de l'ensemble du territoire communal	Création d'une « Eco-team » Formation de l'Ambassadeur dans chaque implantation	CT
G. Sensibiliser les collecteurs à agrandir leur plage horaire d'ouvertures des parcs à container	Service travaux	**15.1 Préservation des écosystèmes terrestres :** Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides	1.1.6.O.O Maintenir et améliorer la propreté et la salubrité de l'ensemble du territoire communal	Agrandissement des plages horaires Diminution des dépôts sauvages	CT
H. Informer et former les Agents communaux en charge du ramassage des déchets sur le tri sélectif	Service travaux Partenariat avec l'intercommunal en charge des déchets	**15.1 Préservation des écosystèmes terrestres :** Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides	1.1.6.O.O Maintenir et améliorer la propreté et la salubrité de l'ensemble du territoire communal	Nombre d'ouvriers sensibilisés	CT

objectif opérationnel

RENDRE LA FORÊT PLUS DURABLE ET PLUS DIVERSIFIÉE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
A. Privilégier la régénération naturelle ou la plantation diversifiée	Service travaux Secrétariat 1	**15.2 Gestion durable des forêts** : Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement	1.2.2.O.O : Préserver la biodiversité sur le territoire	Nombres d'hectares en régénération naturelle ou en plantation diversifiée Pourcentage de la forêt productive	LT
B. Créer un réseau de mares forestières	Service environnement avec le DNF	**15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces** qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystèmes)	1.2.2.O.O : Préserver la biodiversité sur le territoire	Nombre de mares réalisées Surface totale de mares réalisées	LT
C. Former des ouvriers communaux sur la gestion durable d'une forêt	Service travaux Service personnel	**15.2 Gestion durable des forêts** : Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement	1.2.2.O.O : Préserver la biodiversité sur le territoire	Nombre d'ouvriers communaux formés	CT
D. Favoriser les lisières en bordure de massifs	Service travaux	**15.2 Gestion durable des forêts** : Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement	1.2.2.O.O : Préserver la biodiversité sur le territoire	Nombre de mètre courant de lisières effectuées	LT
E. Réaliser une étude de faisabilité sur la gestion du gibier afin d'éviter la surdensité par la rédaction d'un règlement communal sur le nourrissage / trouver des solutions sur la surdensité du gibier	Service environnement	**15.2 Gestion durable des forêts** : Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement	1.2.2.O.O : Préserver la biodiversité sur le territoire	Etude de faisabilité d'un règlement sur base de l'échange entre communes et consultation des chasseurs	MT
F. Favoriser la cohabitation des différents usagers et utilisateurs de la forêt	Secrétariat 2	**15.2 Gestion durable des forêts** : Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement	1.2.2.O.O : Préserver la biodiversité sur le territoire	Pourcentage de forêts balisées Pourcentage de forêts couvertes par cadastre de voiries accessibles et non accessibles	MT

objectif opérationnel

RENFORCER LE PILOTAGE ET LA TRANSPARENCE DE NOS CONTRIBUTIONS AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Périmètre/ancrage	Lien avec le PST	Indicateurs	Échéance
A. Définir, mesurer et suivre nos progrès	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité de Pilotage ODD	/	Nombre de réunions ODD	Trimestriel Première en Mars 2023
B. Rendre compte de nos contributions et performances ODDs périodiquement	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité de Pilotage ODD	/	Nombre de réunions ODD Actions réalisées	Périodique 1/an

objectif opérationnel

RENFORCER LE DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Périmètre/ancrage	Lien avec le PST	Indicateurs	Échéance
A. Implémenter notre plan de consultation des parties prenantes dans le cadre de la définition de nos priorités stratégiques, intégrant les thématiques et objectifs de développement durable	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité de Pilotage ODD	1.4.2 O.O.: Développer la participation citoyenne	Consultation annuelle Nombre de participants sensibilisés et consultés	Périodique 1/an
B. Informer et sensibiliser les citoyens aux ODD	16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	Comité de Pilotage ODD	/	Nombre d'initiatives réalisées	Périodique 1/an